Envoyé en préfecture le 19/12/2019
Reçu en préfecture le 19/12/2019
Affiché le
ID : 070-247000854-20191217-D_2019_119-DE

N° 2019-119

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 DECEMBRE 2019

N° 2019/119
ANNULATIONS ET REDUCTIONS SPANC 2019

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 10 décembre 2019 pour la session ordinaire du mardi 17 décembre 2019.

L'An Deux Mille dix-neuf, le dix-sept décembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni à la salle des fêtes de Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :		**44**
Présents	**:**	**40**
Pouvoirs	**:**	**2**
Absents	**:**	**2**

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	RIBAUD Alain
GALMICHE Edith	GIRARD Bernard	BRESSON Elise
STOECKLIN Jean-Jacques	MARTINET Gilles	TACHET Jean-Claude
SEGUIN Michel	BERNARD Anne-Marie	DEMANGE René
SARRE Vincent	TISSERAND Denis	GILLET Denis
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	COUTHERUT Sylvie
LALLEMENT Catherine	BRODELLE Sonny	MAS GARCIA Lydia
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	RICHE Jackie
POIROT Martine	DIEUDONNE René	SAINTIGNY Henri
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	GRANDMOUGIN Jean-Pierre
DIRAND Gérard	MAIRE Françoise	PERNOT Jean
DAGUE Alain	PETRONELLI Yves	LALLOZ Jacques
CARDOT Eliane	FRESLIER Marie-Claire	
PERNOT Jean Marie	GRANDJEAN Michel	

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc et Mr CARITEY Cyril

Pouvoirs:
Mme KILLY Sonia donne pouvoir à Mr SAINTIGNY Henri
Mr CLAUDEL Hubert donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mr DEMANGE René a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 19/12/2019
Reçu en préfecture le 19/12/2019
Affiché le
ID : 070-247000854-20191217-D_2019_119-DE

Le Président expose aux conseillers communautaires les annulations de titres de recettes pour un montant de **264 €** et la réduction d'un titre pour un montant de **8 €** émis au titre de la redevance SPANC, pour l'année 2019.

Il précise que chaque réclamation a fait l'objet de pièces justificatives et a recueilli l'avis de la commune concernée.

Les titres de recettes sont les suivants :

Annulations :

COMMUNE	*NOM*	*FACTURE*	*MONTANT*
BEULOTTE ST LAURENT	PESEUX HERVE	2019-168-000749	8 €
SERVANCE	BRIOT MAURICE	2019-186-003241	8 €
SERVANCE	GREGIS SARAH	2019-186-003325	8 €
SERVANCE	BERTOLAZZI XOLIN	2019-186-003216	8 €
SERVANCE	CREVOISIER JEAN PIERRE	2019-186-003260	8 €
MELISEY	LAMBERT JACQUELINE	2019-179-002535	8 €
ECROMAGNY	GROSJEAN DENIS	2019-171-001051	8 €
ECROMAGNY	FAIVRE MARCELLE	2019-171-001041	8 €
ECROMAGNY	WESTPHAL KLAUS	2019-171-001116	8 €
MELISEY	LAMBERT DENIS	2019-179-002534	8 €
MIELLIN	SCI DES 2 COUSINS	2019-180-002722	8 €
MELISEY	DEVAL CORALINE	2019-179-002449	8 €
MELISEY	POIROT CLAUDE	2019-179-002609	8 €
MELISEY	HAVRET BERNARD	2019-179-002511	8 €
BELONCHAMP	EISEN HANS	2019-167-00585	8 €
SERVANCE	KALTENBACK RENE	2019-186-003348	8 €
SERVANCE	LABREUCHE GILBERT	2019-186-003360	8 €
SERVANCE	GROSJEAN THIERRY	2019-186-003330	8 €
HAUT DU THEM	FOCKI JACQUES	2019-176-001896	8 €
SERVANCE	FOCKI JACQUES	2019-186-003299	8 €
FAUCOGNEY	JEANNEY SUZANNE	2019-173-001267	8 €
LA LANTERNE ET LES ARMONTS	CARDOT LIONEL	2019-177-002116	8 €
BEULOTTE ST LAURENT	SIAT BRAUN SOCIETE	2019-168-000764	8 €
TERNUAY	DELLA FIORENTINA MAURIZIO	2019-187-003544	8 €
FRESSE	GILLET JOSEPH	2019-175-001553	8 €
SERVANCE	HENNETIER CELINE	2019-186-003338	8 €
LA LANTERNE ET LES ARMONTS	STAUBER JOSEPH	2019-177-002224	8 €
TERNUAY	LAROCHE CLAUDE LAROCHE MURIEL	2019-187-003633 2019-187-003634	8 € 8 €
MELISEY	DECROUY LIONEL	2019-179-002441	8 €

Envoyé en préfecture le 19/12/2019
Reçu en préfecture le 19/12/2019
Affiché le
ID : 070-247000854-20191217-D_2019_119-DE

FRESSE	PY CLAUDE	2019-175-001733	
MELISEY	GAVOILLE ROLAND	2019-079-002474	
FAUCOGNEY	CROLAIS GENEVIEVE	2019-173-001246	
		ANNULATION SPANC	**264 €**

Réductions :

COMMUNE	*NOM*	*FACTURE*	*MONTANT*
MIELLIN	POULMAR GILBERTE	2019-180-002713	8 E
		REDUCTION SPANC	**8 €**

Le Conseil communautaire :

- **DECIDE** d'annuler et de réduire les titres de recettes.

.

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION	REFUS DE VOTE
42	**0**	**0**	**0**

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme
Le Président
Régis PINOT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

Envoyé en préfecture le 19/12/2019
Reçu en préfecture le 19/12/2019
Affiché le
ID : 070-247000854-20191217-D_2019_120-DE

N° 2019-120

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 DECEMBRE 2019

N° 2019/120
Mandatement de l'Aide
RMC à la réhabilitation des Assainissements Non Collectifs

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 10 décembre 2019 pour la session ordinaire du mardi 17 décembre 2019.

L'An Deux Mille dix-neuf, le dix-sept décembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni à la salle des fêtes de Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :		**44**
Présents	**:**	**40**
Pouvoirs	**:**	**2**
Absents	**:**	**2**

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	RIBAUD Alain
GALMICHE Edith	GIRARD Bernard	BRESSON Elise
STOECKLIN Jean-Jacques	MARTINET Gilles	TACHET Jean-Claude
SEGUIN Michel	BERNARD Anne-Marie	DEMANGE René
SARRE Vincent	TISSERAND Denis	GILLET Denis
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	COUTHERUT Sylvie
LALLEMENT Catherine	BRODELLE Sonny	MAS GARCIA Lydia
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	RICHE Jackie
POIROT Martine	DIEUDONNE René	SAINTIGNY Henri
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	GRANDMOUGIN Jean-Pierre
DIRAND Gérard	MAIRE Françoise	PERNOT Jean
DAGUE Alain	PETRONELLI Yves	LALLOZ Jacques
CARDOT Eliane	FRESLIER Marie-Claire	
PERNOT Jean Marie	GRANDJEAN Michel	

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc et Mr CARITEY Cyril

Pouvoirs:
Mme KILLY Sonia donne pouvoir à Mr SAINTIGNY Henri
Mr CLAUDEL Hubert donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mr DEMANGE René a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 19/12/2019
Reçu en préfecture le 19/12/2019
Affiché le
ID : 070-247000854-20191217-D_2019_120-DE

Dans le cadre de son 10ème Programme (2013-2018), L'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse octroie une aide à la réhabilitation des systèmes d'Assainissement Non Collectif

La subvention attribuée est une aide forfaitaire globale pour les études et les travaux, d'un montant de 3 300 € par installation réhabilitée. Si n habitations sont regroupées sur une installation, le forfait est appliqué n fois. Idem pour un immeuble comportant n appartements. Dans ces cas de regroupement, l'aide de l'agence est plafonnée à 3 forfaits, soit à 9 900 €.

La Communauté de Communes des 1000 Étangs intervient en tant que mandataire, une fois que les travaux sont effectivement réalisés.

Après en avoir délibéré et conformément à la Convention passée entre l'Agence de l'Eau et la CC 1000 Étangs, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION	REFUS DE VOTE
42	**0**	**0**	**0**

- **DECIDE** de procéder au mandatement de l'aide aux propriétaires suivants :

Nom du bénéficiaire	Prénom	Adresse des travaux	Commune	Montant de l'aide
Logements	Communaux	Rue du Moulin	LA BRUYERE	6600€
BURBAN	Mathieu	4, impasse de la Goutte	SAINT BARTHELEMY	3300€
GROSJEAN	Thierry	15, route de Beulotte	SERVANCE MIELLIN	3300€

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme
Le Président
Régis PINOT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

Envoyé en préfecture le 19/12/2019
Reçu en préfecture le 19/12/2019
Affiché le
ID : 070-247000854-20191217-D_2019_121-DE

N° 2019-121

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 DECEMBRE 2019

N° 2019/121
ANNULATIONS ET REDUCTIONS OM 2019

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 10 décembre 2019 pour la session ordinaire du mardi 17 décembre 2019.

L'An Deux Mille dix-neuf, le dix-sept décembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni à la salle des fêtes de Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice	:	44
Présents	:	40
Pouvoirs	:	2
Absents	:	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	RIBAUD Alain
GALMICHE Edith	GIRARD Bernard	BRESSON Elise
STOECKLIN Jean-Jacques	MARTINET Gilles	TACHET Jean-Claude
SEGUIN Michel	BERNARD Anne-Marie	DEMANGE René
SARRE Vincent	TISSERAND Denis	GILLET Denis
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	COUTHERUT Sylvie
LALLEMENT Catherine	BRODELLE Sonny	MAS GARCIA Lydia
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	RICHE Jackie
POIROT Martine	DIEUDONNE René	SAINTIGNY Henri
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	GRANDMOUGIN Jean-Pierre
DIRAND Gérard	MAIRE Françoise	PERNOT Jean
DAGUE Alain	PETRONELLI Yves	LALLOZ Jacques
CARDOT Eliane	FRESLIER Marie-Claire	
PERNOT Jean Marie	GRANDJEAN Michel	

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc et Mr CARITEY Cyril

Pouvoirs:
Mme KILLY Sonia donne pouvoir à Mr SAINTIGNY Henri
Mr CLAUDEL Hubert donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mr DEMANGE René a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 19/12/2019
Reçu en préfecture le 19/12/2019
Affiché le
ID : 070-247000854-20191217-D_2019_121-DE

Le Président expose aux conseillers communautaires les annulations de titres de recettes pour un montant de **1538 €** et la réduction d'un titre pour un montant de **1158.12 €** émis au titre de la redevance OM, pour l'année 2019.

Il précise que chaque réclamation a fait l'objet de pièces justificatives et a recueilli l'avis de la commune concernée.

Les titres de recettes sont les suivants :

Annulations :

COMMUNE	*NOM*	*FACTURE*	*MONTANT*
FRESSE	FENT FABIEN	2019-105-004698	85 €
FRESSE	GILLET JOSEPH	2019-105-004734	127.50 €
SERVANCE	HENNETIER CELINE	2019-097-003688	85 €
SERVANCE	BERETTA DOMINIQUE	2019-097-003436	127.50 €
FRESSE	CATHERINET SERGE	2019-105-004614	127.50 €
SERVANCE	BOURDON FRANCOIS	2019-097-003468	85 €
FRESSE	TISSERAND MARIE JOSEE	2019-105-004955	127.50 €
SERVANCE	HENRY CHRISTIAN (Tutelle SIMON Rose)	2019-097-003690	85 €
SERVANCE	CLAUDEL BENOURAD CHANTAL	2019-097-003517	127.50 €
SERVANCE	MACEDO ALBERTO	2019-097-003565	85 €
FRESSE	DETRIE JACQUES	2019-105-004673	127.50 €
FRESSE	CARRAVELLA EMMANUEL NARDIN LUCIE	2019-105-004611	212.50 €
FAUCOGNEY	CROLAIS GENEVIEVE	2019-085-000916	135.50 €
		ANNULATION OM	**1538.00 €**

Réductions :

COMMUNE	*NOM*	*FACTURE*	*MONTANT*
AMAGE	PIERRE ETIENNE	2019-195-005785	85 €
TERNUAY	GARNIER PATRICK	2019-127-005756 et 2019-215-006156	177.08 €
ST BARTHELEMY	STADELMANN JEAN	2019-090-002119	85 €
FRESSE	JACQUEY ANDRE	2019-105-004785	85 €
FAUCOGNEY ET LA MER	VINCENT MAGALI	2019-085-001156	85 €
AMAGE	PERIGNON JOHANN	2019-140-005770 et 2019-195-005787	191.25 €
SERVANCE	MOSSER MARIE THERESE	2019-097-003786	70.83 €
FAUCOGNEY	PEREZ EMMANUELLE	2019-085-001086	42.50 €
MELISEY	XOLIN BOSSIA DYLAN AMANDINE	2019-096-003417	127.50 €

Envoyé en préfecture le 19/12/2019
Reçu en préfecture le 19/12/2019
Affiché le
ID : 070-247000854-20191217-D_2019_121-DE

FRESSE	MEYER RENE	2019-10	
LA BRUYERE	BRESSON RENE	2019-10	
SERVANCE	HAFFNER SERGE	2019-09	
SERVANCE	BAUDARD JACQUES	2019-097-003435	99.17 €
		REDUCTION OM	**1158.12 €**

Le Conseil communautaire :

- **DECIDE** d'annuler et de réduire les titres de recettes.

.

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION	REFUS DE VOTE
42	**0**	**0**	**0**

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme
Le Président
Régis PINOT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

Envoyé en préfecture le 19/12/2019
Reçu en préfecture le 19/12/2019
Affiché le
ID : 070-247000854-20191217-D_2019_122-DE

N° 2019-122

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 DECEMBRE 2019

N° 2019/122
BUDGET SPANC
DM N°2

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 10 décembre 2019 pour la session ordinaire du mardi 17 décembre 2019.

L'An Deux Mille dix-neuf, le dix-sept décembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni à la salle des fêtes de Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice	:	**44**
Présents	:	**40**
Pouvoirs	:	**2**
Absents	:	**2**

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	RIBAUD Alain
GALMICHE Edith	GIRARD Bernard	BRESSON Elise
STOECKLIN Jean-Jacques	MARTINET Gilles	TACHET Jean-Claude
SEGUIN Michel	BERNARD Anne-Marie	DEMANGE René
SARRE Vincent	TISSERAND Denis	GILLET Denis
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	COUTHERUT Sylvie
LALLEMENT Catherine	BRODELLE Sonny	MAS GARCIA Lydia
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	RICHE Jackie
POIROT Martine	DIEUDONNE René	SAINTIGNY Henri
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	GRANDMOUGIN Jean-Pierre
DIRAND Gérard	MAIRE Françoise	PERNOT Jean
DAGUE Alain	PETRONELLI Yves	LALLOZ Jacques
CARDOT Eliane	FRESLIER Marie-Claire	
PERNOT Jean Marie	GRANDJEAN Michel	

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc et Mr CARITEY Cyril

Pouvoirs:
Mme KILLY Sonia donne pouvoir à Mr SAINTIGNY Henri
Mr CLAUDEL Hubert donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mr DEMANGE René a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 19/12/2019
Reçu en préfecture le 19/12/2019
Affiché le
ID : 070-247000854-20191217-D_2019_122-DE

Dans le cadre de la Décision Modification Budgétaire SPANC n°2 de l'exercice 2019, le Président propose à l'assemblée délibérante de procéder à un virement de crédit.

Il est proposé un virement de crédit du chapitre 022 Dépenses imprévues de fonctionnement au chapitre 012 charges personnels pour un montant de 480 €.

Dans le détail les modifications concernent :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 621 : Personnel extérieur au service		50.00 €
D 6410 : Rémunération du personnel		320.00 €
D 647 : Autres charges sociales		110.00 €
TOTAL D 012 : Charg. pers. et frais assimilés		**480.00 €**
D 022 : Dépenses imprévues (fonct.)	480.00 €	
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues Fonct	**480.00 €**	

Le Conseil communautaire :

- **APPROUVE** la décision modificative n°2 du budget SPANC, exercice 2019 mentionné dans le tableau ci-dessus.

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION	REFUS DE VOTE
42	**0**	**0**	**0**

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme
Le Président
Régis PINOT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

Envoyé en préfecture le 19/12/2019
Reçu en préfecture le 19/12/2019
Affiché le
ID : 070-247000854-20191217-D_2019_123-DE

N° 2019-123

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 DECEMBRE 2019

N° 2019/123
BUDGET GYMNASE 1000 ETANGS MELIEY
DM N°2

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 10 décembre 2019 pour la session ordinaire du mardi 17 décembre 2019.

L'An Deux Mille dix-neuf, le dix-sept décembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni à la salle des fêtes de Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice	:	**44**
Présents	:	**40**
Pouvoirs	:	**2**
Absents	:	**2**

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	RIBAUD Alain
GALMICHE Edith	GIRARD Bernard	BRESSON Elise
STOECKLIN Jean-Jacques	MARTINET Gilles	TACHET Jean-Claude
SEGUIN Michel	BERNARD Anne-Marie	DEMANGE René
SARRE Vincent	TISSERAND Denis	GILLET Denis
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	COUTHERUT Sylvie
LALLEMENT Catherine	BRODELLE Sonny	MAS GARCIA Lydia
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	RICHE Jackie
POIROT Martine	DIEUDONNE René	SAINTIGNY Henri
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	GRANDMOUGIN Jean-Pierre
DIRAND Gérard	MAIRE Françoise	PERNOT Jean
DAGUE Alain	PETRONELLI Yves	LALLOZ Jacques
CARDOT Eliane	FRESLIER Marie-Claire	
PERNOT Jean Marie	GRANDJEAN Michel	

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc et Mr CARITEY Cyril

Pouvoirs:
Mme KILLY Sonia donne pouvoir à Mr SAINTIGNY Henri
Mr CLAUDEL Hubert donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mr DEMANGE René a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 19/12/2019
Reçu en préfecture le 19/12/2019
Affiché le
ID : 070-247000854-20191217-D_2019_123-DE

Dans le cadre de la Décision Modification Budgétaire GYM MELIEY n°2 de l'exercice 2019, le Président propose à l'assemblée délibérante de procéder à un virement de crédit.

Il est proposé un virement de crédit du chapitre 022 Dépenses imprévues de fonctionnement au chapitre 012 charges personnels pour un montant de 155 €.

Dans le détail les modifications concernent :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 6217 : Pers. affecté par cne membre GFP		155.00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel		**155.00 €**
D 022 : Dépenses imprévues Fonct	155.00 €	
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues Fonct	**155.00 €**	

Le Conseil communautaire :

- **APPROUVE** la décision modificative n°2 du budget GYM 1000 ETANGS MELISEY, exercice 2019 mentionné dans le tableau ci-dessus.

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION	REFUS DE VOTE
42	**0**	**0**	**0**

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme
Le Président
Régis PINOT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

Envoyé en préfecture le 19/12/2019
Reçu en préfecture le 19/12/2019
Affiché le
ID : 070-247000854-20191217-D_2019_124-DE

N° 2019-124

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 DECEMBRE 2019

N° 2019/124
Attribution d'une subvention « Habiter Mieux »

NOMENCLATURE: 7.4 Interventions Économiques

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 10 décembre 2019 pour la session ordinaire du mardi 17 décembre 2019.

L'An Deux Mille dix-neuf, le dix-sept décembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni à la salle des fêtes de Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice	:	**44**
Présents	:	**40**
Pouvoirs	:	**2**
Absents	:	**2**

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	RIBAUD Alain
GALMICHE Edith	GIRARD Bernard	BRESSON Elise
STOECKLIN Jean-Jacques	MARTINET Gilles	TACHET Jean-Claude
SEGUIN Michel	BERNARD Anne-Marie	DEMANGE René
SARRE Vincent	TISSERAND Denis	GILLET Denis
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	COUTHERUT Sylvie
LALLEMENT Catherine	BRODELLE Sonny	MAS GARCIA Lydia
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	RICHE Jackie
POIROT Martine	DIEUDONNE René	SAINTIGNY Henri
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	GRANDMOUGIN Jean-Pierre
DIRAND Gérard	MAIRE Françoise	PERNOT Jean
DAGUE Alain	PETRONELLI Yves	LALLOZ Jacques
CARDOT Eliane	FRESLIER Marie-Claire	
PERNOT Jean Marie	GRANDJEAN Michel	

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc et Mr CARITEY Cyril

Pouvoirs:
Mme KILLY Sonia donne pouvoir à Mr SAINTIGNY Henri
Mr CLAUDEL Hubert donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mr DEMANGE René a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 19/12/2019
Reçu en préfecture le 19/12/2019
Affiché le
ID : 070-247000854-20191217-D_2019_124-DE

Dans le cadre de la politique départementale du logement intégrée aux contrats PACT 2014-2019, le Conseil Communautaire, réuni le 05 décembre 2013, a décidé d'aider les propriétaires occupants pour des travaux de rénovation énergétique répondant au programme Habiter Mieux.

La prime représente 15 % des travaux dans la limite de 10 000 € H.T. pour les bénéficiaires aux ressources très modestes (bases ANAH).

Cette prime vient en complément de la subvention « Habiter Mieux » de l'ANAH, de l'aide de solidarité écologique et de l'aide forfaitaire de 500 € du Conseil Départemental.

Une demande d'habitants de Belmont, pour des travaux d'amélioration de sa résidence principale (remplacement de chaudière et menuiseries) d'un montant estimatif de 21 972.49 € HT entre dans les critères d'attribution.

Le Conseil communautaire :

DECIDE de procéder à une demande de réservation de subvention à hauteur de 1 500.00 € pour le compte de **Madame Elise GRANDGIRARD**, 7 rue des fontaines 70 270 BELMONT au titre de l'amélioration de sa résidence principale. Une notification de subvention sera confirmée au propriétaire.

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION	REFUS DE VOTE
42	**0**	**0**	**0**

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme
Le Président
Régis PINOT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

Envoyé en préfecture le 19/12/2019
Reçu en préfecture le 19/12/2019
Affiché le
ID : 070-247000854-20191217-D_2019_125-DE

N° 2019-125

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 DECEMBRE 2019

N° 2019/125
Attribution d'une subvention « Habiter Mieux »

NOMENCLATURE: 7.4 Interventions Économiques

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 10 décembre 2019 pour la session ordinaire du mardi 17 décembre 2019.

L'An Deux Mille dix-neuf, le dix-sept décembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni à la salle des fêtes de Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice	:	**44**
Présents	:	**40**
Pouvoirs	:	**2**
Absents	:	**2**

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	RIBAUD Alain
GALMICHE Edith	GIRARD Bernard	BRESSON Elise
STOECKLIN Jean-Jacques	MARTINET Gilles	TACHET Jean-Claude
SEGUIN Michel	BERNARD Anne-Marie	DEMANGE René
SARRE Vincent	TISSERAND Denis	GILLET Denis
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	COUTHERUT Sylvie
LALLEMENT Catherine	BRODELLE Sonny	MAS GARCIA Lydia
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	RICHE Jackie
POIROT Martine	DIEUDONNE René	SAINTIGNY Henri
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	GRANDMOUGIN Jean-Pierre
DIRAND Gérard	MAIRE Françoise	PERNOT Jean
DAGUE Alain	PETRONELLI Yves	LALLOZ Jacques
CARDOT Eliane	FRESLIER Marie-Claire	
PERNOT Jean Marie	GRANDJEAN Michel	

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc et Mr CARITEY Cyril

Pouvoirs:
Mme KILLY Sonia donne pouvoir à Mr SAINTIGNY Henri
Mr CLAUDEL Hubert donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mr DEMANGE René a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 19/12/2019
Reçu en préfecture le 19/12/2019
Affiché le
ID : 070-247000854-20191217-D_2019_125-DE

Dans le cadre de la politique départementale du logement intégrée aux contrats PACT 2014-2019, le Conseil Communautaire, réuni le 05 décembre 2013, a décidé d'aider les propriétaires occupants pour des travaux de rénovation énergétique répondant au programme Habiter Mieux.

La prime représente 15 % des travaux dans la limite de 10 000 € H.T. pour les bénéficiaires aux ressources très modestes (bases ANAH).

Cette prime vient en complément de la subvention « Habiter Mieux » de l'ANAH, de l'aide de solidarité écologique et de l'aide forfaitaire de 500 € du Conseil Départemental.

Une demande d'habitants de Ternuay, pour des travaux d'amélioration de sa résidence principale (isolation de combles, menuiseries et VMC) d'un montant estimatif de 18 362.20 € HT entre dans les critères d'attribution.

Le Conseil communautaire :
DECIDE de procéder à une demande de réservation de subvention à hauteur de 1 500.00 € pour le compte de **Madame Lydie MATHIS**, Le Ru Jeannot 70 270 TERNUAY au titre de l'amélioration de sa résidence principale. Une notification de subvention sera confirmée au propriétaire.

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION	REFUS DE VOTE
42	**0**	**0**	**0**

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme
Le Président
Régis PINOT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

Envoyé en préfecture le 19/12/2019
Reçu en préfecture le 19/12/2019
Affiché le
ID : 070-247000854-20191217-D_2019_126-DE

N° 2019-126

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 DECEMBRE 2019

N° 2019/126
Attribution d'une subvention « Habiter Mieux »

NOMENCLATURE: 7.4 Interventions Économiques

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 10 décembre 2019 pour la session ordinaire du mardi 17 décembre 2019.

L'An Deux Mille dix-neuf, le dix-sept décembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni à la salle des fêtes de Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :		**44**
Présents	**:**	**40**
Pouvoirs	**:**	**2**
Absents	**:**	**2**

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	RIBAUD Alain
GALMICHE Edith	GIRARD Bernard	BRESSON Elise
STOECKLIN Jean-Jacques	MARTINET Gilles	TACHET Jean-Claude
SEGUIN Michel	BERNARD Anne-Marie	DEMANGE René
SARRE Vincent	TISSERAND Denis	GILLET Denis
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	COUTHERUT Sylvie
LALLEMENT Catherine	BRODELLE Sonny	MAS GARCIA Lydia
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	RICHE Jackie
POIROT Martine	DIEUDONNE René	SAINTIGNY Henri
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	GRANDMOUGIN Jean-Pierre
DIRAND Gérard	MAIRE Françoise	PERNOT Jean
DAGUE Alain	PETRONELLI Yves	LALLOZ Jacques
CARDOT Eliane	FRESLIER Marie-Claire	
PERNOT Jean Marie	GRANDJEAN Michel	

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc et Mr CARITEY Cyril

Pouvoirs:
Mme KILLY Sonia donne pouvoir à Mr SAINTIGNY Henri
Mr CLAUDEL Hubert donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mr DEMANGE René a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 19/12/2019
Reçu en préfecture le 19/12/2019
Affiché le
ID : 070-247000854-20191217-D_2019_126-DE

Dans le cadre de la politique départementale du logement intégrée aux contrats PACT 2014-2019, le Conseil Communautaire, réuni le 05 décembre 2013, a décidé d'aider les propriétaires occupants pour des travaux de rénovation énergétique répondant au programme Habiter Mieux.

La prime représente 15 % des travaux dans la limite de 10 000 € H.T. pour les bénéficiaires aux ressources très modestes (bases ANAH).

Cette prime vient en complément de la subvention « Habiter Mieux » de l'ANAH, de l'aide de solidarité écologique et de l'aide forfaitaire de 500 € du Conseil Départemental.

Une demande d'habitants de St Barthélémy, pour des travaux d'amélioration de sa résidence principale (remplacement de chaudière) d'un montant estimatif de 22 484.50 € HT entre dans les critères d'attribution.

Le Conseil communautaire :
DECIDE de procéder à une demande de réservation de subvention à hauteur de 1 500.00 € pour le compte de **Madame Ghislaine MARQUET**, 2 chemin de la tenue 70 270 ST BARTHELEMY au titre de l'amélioration de sa résidence principale. Une notification de subvention sera confirmée au propriétaire.

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION	REFUS DE VOTE
42	**0**	**0**	**0**

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme
Le Président
Régis PINOT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

Envoyé en préfecture le 19/12/2019
Reçu en préfecture le 19/12/2019
Affiché le
ID : 070-247000854-20191217-D_2019_127-DE

N° 2019-127

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 DECEMBRE 2019

N° 2019/127
Attribution d'une subvention « Habiter Mieux »

NOMENCLATURE: 7.4 Interventions Économiques

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 10 décembre 2019 pour la session ordinaire du mardi 17 décembre 2019.

L'An Deux Mille dix-neuf, le dix-sept décembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni à la salle des fêtes de Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice	:	**44**
Présents	:	**40**
Pouvoirs	:	**2**
Absents	:	**2**

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	RIBAUD Alain
GALMICHE Edith	GIRARD Bernard	BRESSON Elise
STOECKLIN Jean-Jacques	MARTINET Gilles	TACHET Jean-Claude
SEGUIN Michel	BERNARD Anne-Marie	DEMANGE René
SARRE Vincent	TISSERAND Denis	GILLET Denis
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	COUTHERUT Sylvie
LALLEMENT Catherine	BRODELLE Sonny	MAS GARCIA Lydia
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	RICHE Jackie
POIROT Martine	DIEUDONNE René	SAINTIGNY Henri
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	GRANDMOUGIN Jean-Pierre
DIRAND Gérard	MAIRE Françoise	PERNOT Jean
DAGUE Alain	PETRONELLI Yves	LALLOZ Jacques
CARDOT Eliane	FRESLIER Marie-Claire	
PERNOT Jean Marie	GRANDJEAN Michel	

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc et Mr CARITEY Cyril

Pouvoirs:
Mme KILLY Sonia donne pouvoir à Mr SAINTIGNY Henri
Mr CLAUDEL Hubert donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mr DEMANGE René a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 19/12/2019
Reçu en préfecture le 19/12/2019
Affiché le
ID : 070-247000854-20191217-D_2019_127-DE

Dans le cadre de la politique départementale du logement intégrée aux contrats PACT 2014-2019, le Conseil Communautaire, réuni le 05 décembre 2013, a décidé d'aider les propriétaires occupants pour des travaux de rénovation énergétique répondant au programme Habiter Mieux.

La prime représente 15 % des travaux dans la limite de 10 000 € H.T. pour les bénéficiaires aux ressources très modestes (bases ANAH).

Cette prime vient en complément de la subvention « Habiter Mieux » de l'ANAH, de l'aide de solidarité écologique et de l'aide forfaitaire de 500 € du Conseil Départemental.

Une demande d'habitants de Miellin, pour des travaux d'amélioration de sa résidence principale (remplacement de chaudière) d'un montant estimatif de 18 910 € HT entre dans les critères d'attribution.

Le Conseil communautaire :
DECIDE de procéder à une demande de réservation de subvention à hauteur de 1 500.00 € pour le compte de **Madame Nicole MOUGENOT**, Village de Miellin 70 440 MIELLIN au titre de l'amélioration de sa résidence principale. Une notification de subvention sera confirmée au propriétaire.

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION	REFUS DE VOTE
42	**0**	**0**	**0**

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme
Le Président
Régis PINOT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES 1000 ÉTANGS

Envoyé en préfecture le 19/12/2019
Reçu en préfecture le 19/12/2019
Affiché le
ID : 070-247000854-20191217-D_2019_128-DE

N° 2019-128

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 DECEMBRE 2019

N° 2019/128
Aménagement de la tourbière des Grands Feings

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 10 décembre 2019 pour la session ordinaire du mardi 17 décembre 2019.

L'An Deux Mille dix-neuf, le dix-sept décembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni à la salle des fêtes de Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :		**44**
Présents	**:**	**40**
Pouvoirs	**:**	**2**
Absents	**:**	**2**

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	RIBAUD Alain
GALMICHE Edith	GIRARD Bernard	BRESSON Elise
STOECKLIN Jean-Jacques	MARTINET Gilles	TACHET Jean-Claude
SEGUIN Michel	BERNARD Anne-Marie	DEMANGE René
SARRE Vincent	TISSERAND Denis	GILLET Denis
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	COUTHERUT Sylvie
LALLEMENT Catherine	BRODELLE Sonny	MAS GARCIA Lydia
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	RICHE Jackie
POIROT Martine	DIEUDONNE René	SAINTIGNY Henri
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	GRANDMOUGIN Jean-Pierre
DIRAND Gérard	MAIRE Françoise	PERNOT Jean
DAGUE Alain	PETRONELLI Yves	LALLOZ Jacques
CARDOT Eliane	FRESLIER Marie-Claire	
PERNOT Jean Marie	GRANDJEAN Michel	

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc et Mr CARITEY Cyril

Pouvoirs:
Mme KILLY Sonia donne pouvoir à Mr SAINTIGNY Henri
Mr CLAUDEL Hubert donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mr DEMANGE René a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 19/12/2019
Reçu en préfecture le 19/12/2019
Affiché le
ID : 070-247000854-20191217-D_2019_128-DE

Le Président rappelle la délibération du 12/02/2019, qui a validé le projet d'étude d'opportunité et l'animation foncière.

Ce projet était sous maitrise d'ouvrage du Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté et un partenariat avec la CCME, la commune de Beulotte, le PNRBV et la MNVS.

Le comité de pilotage de restitution de l'étude a eu lieu le 13/12/2019.

Les conclusions de l'étude sont les suivantes à savoir :
Différents facteurs sont à l'origine d'une augmentation de la popularité des 1000 Etangs :
- L'explosion générale du tourisme vert,
- L'attractivité provoquée par des évènements tels que le tour de France ou le Festival Mille Pas aux 1000 Etangs,
- La recherche de nature sauvage…

Le territoire se doit de répondre à cette fréquentation qui augmente, afin de la canaliser et lui permettre sa découverte en toute sécurité, tout en veillant à la préservation des espaces naturels.

De plus, un besoin pédagogique au niveau local sur ces thématiques est à ce jour bien démontré.
Par ailleurs, la sensibilité du site a été traitée par des analyses documentaires et de terrain.

Au regard de ces facteurs, un plan d'interprétation et de valorisation de la tourbière du Feing-de-la-Mer serait opportun à élaborer.

Il répondrait aux objectifs généraux suivants :
- Permettre une découverte autonome de paysage de tourbière des 1000 Etangs en toute sécurité ;
- Mettre en valeur, par des dispositifs pédagogiques adaptés, un milieu naturel remarquable qui évolue avec les activités humaines ;
- Contribuer, par la pédagogie, à une meilleure conservation du réseau de tourbières franc-comtois.

Ce plan d'interprétation et de valorisation pourrait suivre la programmation suivante :
- 2020 : élaboration d'un diagnostic détaillé, s'appuyant sur le plan de gestion écologique, des potentiels d'interprétation du site et de son lien avec le territoire ; écriture d'un cahier des charges détaillé de besoins d'aménagements (élaboration d'un circuit de découverte et médias d'interprétation) ;
- 2020 : poursuite de l'animation foncière ;
- 2021 : mise en œuvre du plan d'interprétation ;

La participation de la CCME serait de 3 812 € :
- 2 812 € pour le plan d'interprétation (environ 50 % du budget)
- 1 000 € pour l'animation foncière (environ 80 %)

Le Conseil communautaire :
- **VALIDE** la réalisation du plan d'interprétation et l'animation foncière
- **VALIDE** notre participation financière à hauteur de 3 812 €
- **INSCRIT** les crédits au BP 2020

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION	REFUS DE VOTE
42	**0**	**0**	**0**

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme
Le Président
Régis PINOT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES 1000 ÉTANGS

Envoyé en préfecture le 19/12/2019
Reçu en préfecture le 19/12/2019
Affiché le
ID : 070-247000854-20191217-D_2019_129-DE

N° 2019-129

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 DECEMBRE 2019

N° 2019/129
Droit de préemption urbain à Servance

NOMENCLATURE: 2.3 Droit de préemption urbain

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 10 décembre 2019 pour la session ordinaire du mardi 17 décembre 2019.

L'An Deux Mille dix-neuf, le dix-sept décembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni à la salle des fêtes de Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice	:	44
Présents	:	40
Pouvoirs	:	2
Absents	:	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	RIBAUD Alain
GALMICHE Edith	GIRARD Bernard	BRESSON Elise
STOECKLIN Jean-Jacques	MARTINET Gilles	TACHET Jean-Claude
SEGUIN Michel	BERNARD Anne-Marie	DEMANGE René
SARRE Vincent	TISSERAND Denis	GILLET Denis
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	COUTHERUT Sylvie
LALLEMENT Catherine	BRODELLE Sonny	MAS GARCIA Lydia
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	RICHE Jackie
POIROT Martine	DIEUDONNE René	SAINTIGNY Henri
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	GRANDMOUGIN Jean-Pierre
DIRAND Gérard	MAIRE Françoise	PERNOT Jean
DAGUE Alain	PETRONELLI Yves	LALLOZ Jacques
CARDOT Eliane	FRESLIER Marie-Claire	
PERNOT Jean Marie	GRANDJEAN Michel	

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc et Mr CARITEY Cyril

Pouvoirs:
Mme KILLY Sonia donne pouvoir à Mr SAINTIGNY Henri
Mr CLAUDEL Hubert donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mr DEMANGE René a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 19/12/2019
Reçu en préfecture le 19/12/2019
Affiché le
ID : 070-247000854-20191217-D_2019_129-DE

Le Président expose

Vu l'article L.124-1 du code de l'urbanisme
Vu les articles L.211-1 et R.211-2 du code de l'urbanisme
Vu la délibération du 25/06/2010 par laquelle le conseil municipal de Servance a approuvé la carte communale (approbation du conseil communautaire du 09/07/2010 – Arrêté préfectoral du 30/07/2010)
Vu la délibération du 07/10/2009 par laquelle le conseil municipal de Miellin a approuvé la carte communale (approbation du conseil communautaire du 05/0711/2009 – Arrêté préfectoral du 31/12/2009)

Considérant que la commune souhaite, à l'avenir, développer des actions touristiques et immobilières sur son territoire, ainsi que celles pour faciliter les exploitations forestières.

Le Conseil communautaire :
- **DECIDE** d'instituer le droit de préemption urbain, pour les opérations suivantes :
  - Développer le sentier de randonnée « Ménil »
  - Compléter le sentier de randonnée « Rotabac »
  - Compléter le sentier des randonnées « VTT » et « Poissons »
  - Créer un sentier de liaison avec le hameau des Champs Fourguenons
  - Mettre au point le sentier de randonnée « Du Brément »
  - Améliorer le sentier de randonnée « Côte 820 »
  - Relier les chemins ruraux
  - Officialiser 'usage public de chemins sur domaine privé
  - Permettre des aménagements touristiques sur des sites remarquables
  - Aménage des aires de dépôts et de retournement pour faciliter les exploitations forestières
  - Permettre la construction de logements seniors

Les zones concernées, pour chacune de ces opérations sont détaillées en annexe

- **DIT** que cette délibération fera l'objet des mesures de publicité prescrites par l'article R.211-2 du code de l'urbanisme, soit un affichage au siège de la communauté de communes, de chaque commune concernée, durant un mois et une insertion dans deux journaux diffusés dans le Département.
En outre, ampliation sera transmise aux personnes suivantes :
- à Monsieur le Préfet
- Au Directeur Départemental des Services Fiscaux
- Au Président du conseil Supérieur du Notariat
- A la Chambre du Barreau constituée près le Tribunal de Grande Instance

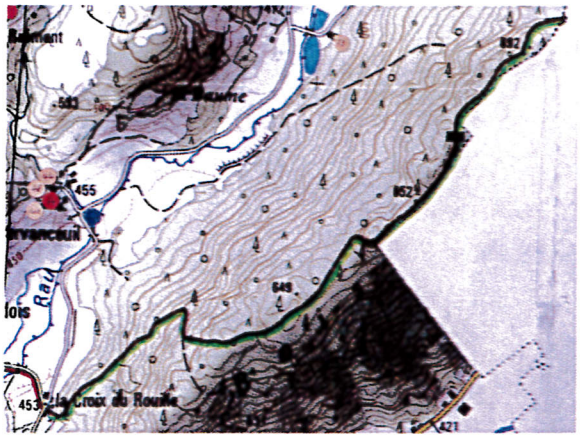
VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION	REFUS DE VOTE
42	**0**	**0**	**0**

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme
Le Président
Régis PINOT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES 1000 ÉTANGS

Envoyé en préfecture le 19/12/2019
Reçu en préfecture le 19/12/2019
Affiché le
ID : 070-247000854-20191217-D_2019_129-DE

Annexe 1 à la délibération n°129/2019 du 17 Décembre 2019
Développer le sentier de randonnée « Ménil »

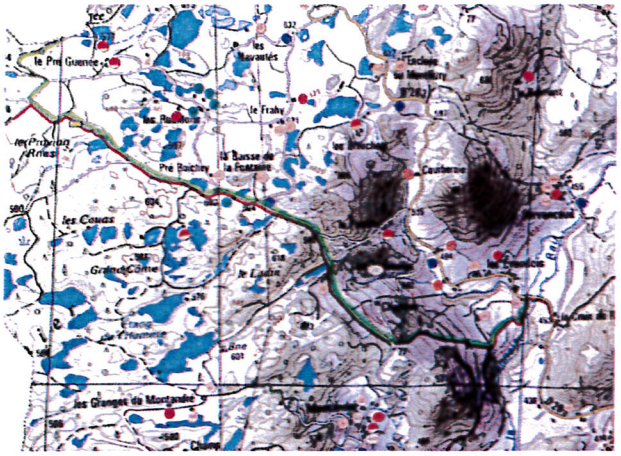


Parcelles concernées :

Section	Numéro	Section	Numéro	Section	Numéro
0	501	0	351	0	428
0	500	0	355	0	429
0	239	0	508	0	430
0	237	0	509	0	437
0	265	0	357	0	438
0	252	0	303	0	448
0	254	0	304	0	449
0	502	0	367	0	450
0	503	0	368	0	451
0	504	0	369	0	472
0	256	0	373	0	473
0	257	0	374	0	474
0	258	0	375	0	475
0	259	0	377	0	476
0	260	0	378	0	477
0	162	0	379	0	478
0	178	0	380	C	353
0	342	0	381	C	350
0	343	0	382	C	349
C	332	C	333	C	348

Envoyé en préfecture le 19/12/2019
Reçu en préfecture le 19/12/2019
Affiché le
ID : 070-247000854-20191217-D_2019_129-DE

Annexe 2 à la délibération n°129/2019 du 17 Décembre 2019
Compléter le sentier de randonnée « Rotabac »



Parcelles concernées :

Section	Numéro	Section	Numéro	Section	Numéro
Q	647	Q	638	Q	978
Q	646	Q	637	Q	979
Q	645	Q	636	Q	46
Q	644	Q	635	O	26
Q	641	Q	985	O	44
Q	640	Q	980		

Envoyé en préfecture le 19/12/2019
Reçu en préfecture le 19/12/2019
Affiché le
ID : 070-247000854-20191217-D_2019_129-DE

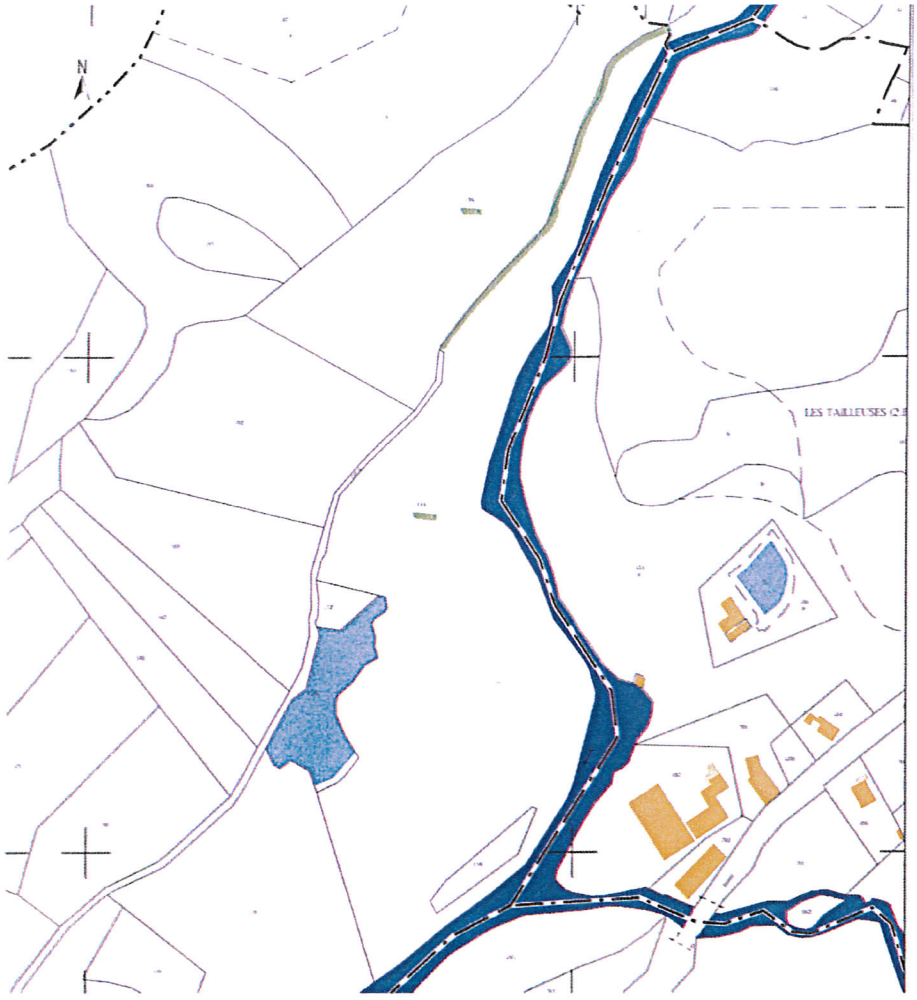
Annexe 3 à la délibération n°129/2019 du 17 Décembre 2019
Compléter le sentier des randonnées « VTT » et « Poissons »

Parcelles concernées :

Section	Numéro	Section	Numéro	Section	Numéro
A	273	Q	444	Q	1210
A	274	Q	427	Q	1305
A	128	Q	428	Q	1074
Q	465	Q	437	Q	95
Q	446	Q	1093	Q	94

Envoyé en préfecture le 19/12/2019
Reçu en préfecture le 19/12/2019
Affiché le
ID : 070-247000854-20191217-D_2019_129-DE

Annexe 4 à la délibération n°129/2019 du 17 Décembre 2019 Créer un sentier de liaison avec le hameau des Champs Fourguenons

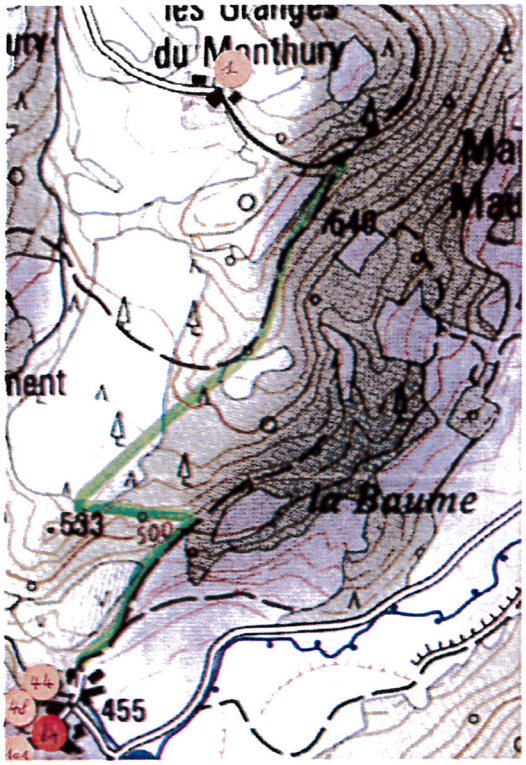


Parcelles concernées :

Section	Numéro
M	186
M	155

Envoyé en préfecture le 19/12/2019
Reçu en préfecture le 19/12/2019
Affiché le
ID : 070-247000854-20191217-D_2019_129-DE

Annexe 5 à la délibération n°129/2019 du 17 Décembre 2019
Mettre au point le sentier de randonnée « du Brément »

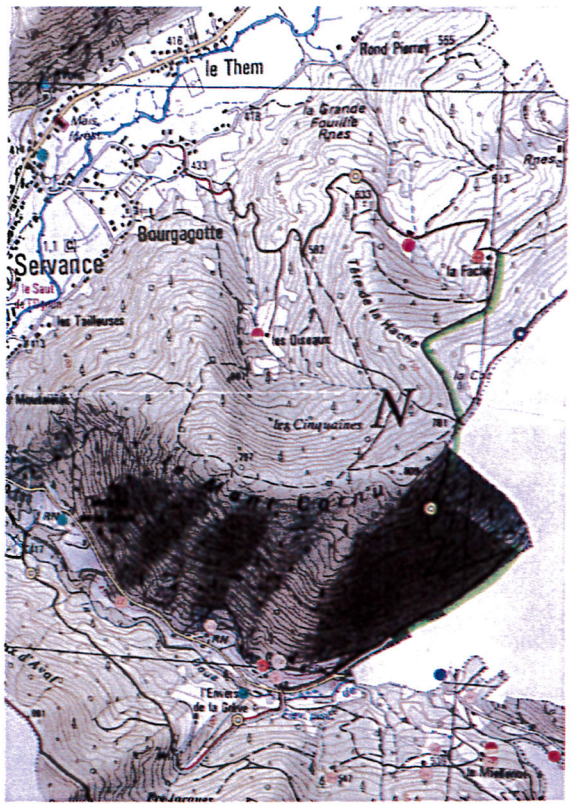


Parcelles concernées :

Section	Numéro
P	93
P	84
P	76
P	75
P	85
P	86
P	88
P	756
P	708
P	709
P	710
P	704
P	716

Envoyé en préfecture le 19/12/2019
Reçu en préfecture le 19/12/2019
Affiché le
ID : 070-247000854-20191217-D_2019_129-DE

Annexe 6 à la délibération n°129/2019 du 17 Décembre 2019
Améliorer le sentier de randonnée « Côte 820 »



Parcelles concernées :

Section	Numéro
J	209
J	214
J	218
J	219
J	220
J	221
J	222
J	223
A	345

Envoyé en préfecture le 19/12/2019
Reçu en préfecture le 19/12/2019
Affiché le
ID : 070-247000854-20191217-D_2019_129-DE

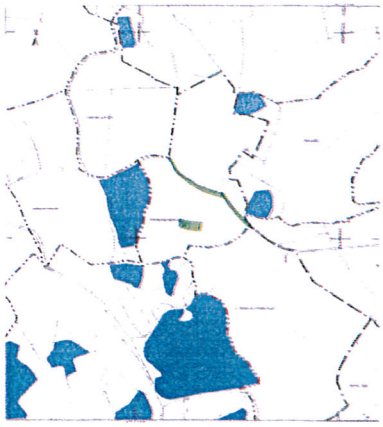
Annexe 7 à la délibération n°129/2019 du 17 Décembre 2019
Relier les chemins ruraux



Parcelle Q 696

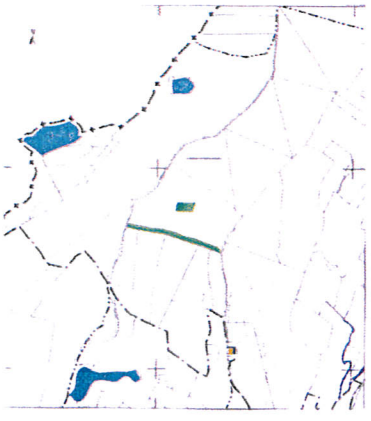
Parcelles
Q 805
Q 806
Q 807



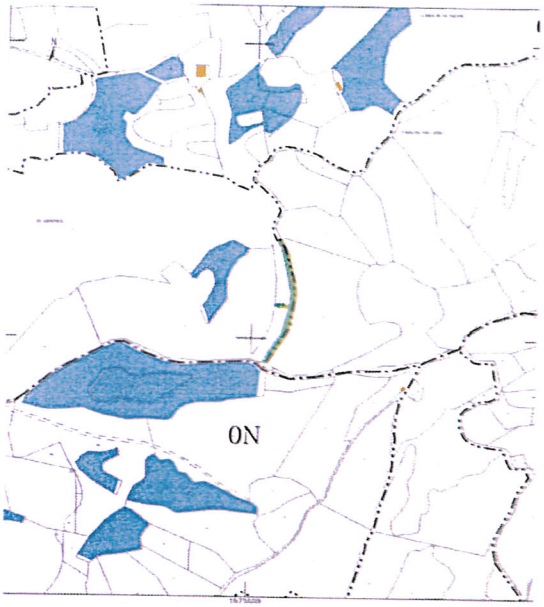


Parcelle Q 1278

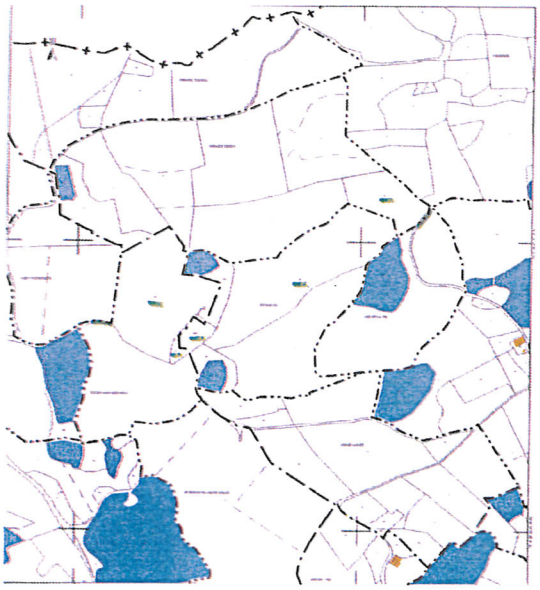
Parcelle A 96



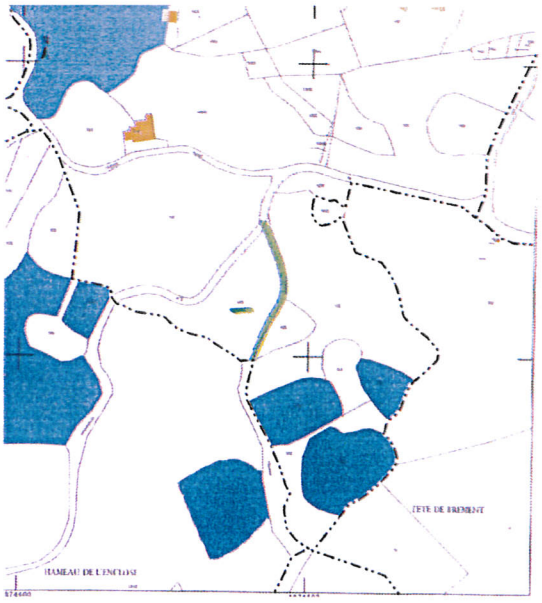
Envoyé en préfecture le 19/12/2019
Reçu en préfecture le 19/12/2019
Affiché le
ID : 070-247000854-20191217-D_2019_129-DE



Parcelle N 448



Parcelles
P 919
P 1142
P 1277
P 1275
P 1068



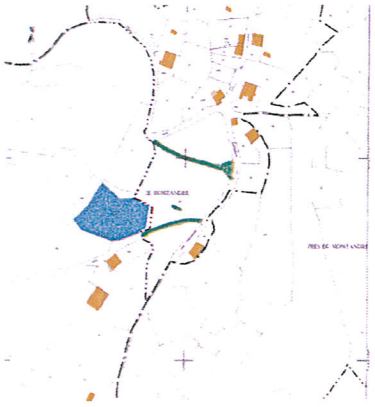
Parcelle P 348

Envoyé en préfecture le 19/12/2019
Reçu en préfecture le 19/12/2019
Affiché le
ID : 070-247000854-20191217-D_2019_129-DE

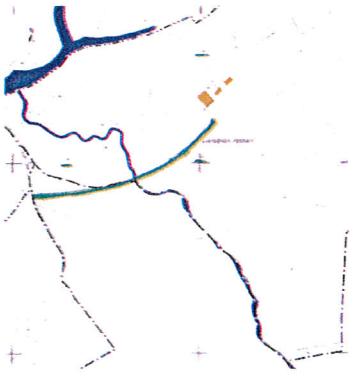
Annexe 8 à la délibération n°129/2019 du 17 Décembre 2019
Officialiser l'usage public de chemins sur domaine privé



Le Ladin
Parcelles Q 197 Q 58 Q 59



Le Montandré
Parcelle N 83



Les Ronds Pierreys
Parcelles I 149 I 151 I 142

Envoyé en préfecture le 19/12/2019
Reçu en préfecture le 19/12/2019
Affiché le
ID : 070-247000854-20191217-D_2019_129-DE



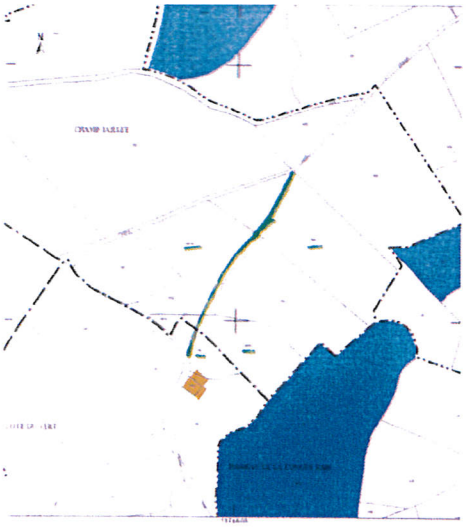
Les Finssoreys
Parcelles A 358 A 141 A 134
A 135 A 133 A 131 A 130
A 129



Les Navautés
Parcelles Q 1364 Q 799 Q 800
Q 806 Q 807 Q 808



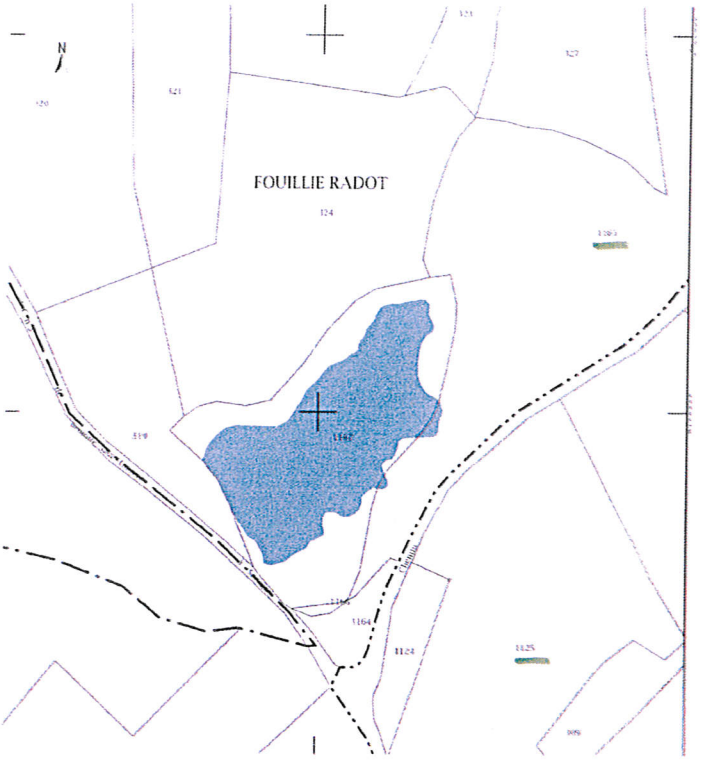
Les Prés Guenés
Parcelles Q 656 Q 662 Q 663 Q 657
Q 1202 Q 1201 Q 655 Q 666



Le Champ Jaillet
Parcelles P 341 P 1055
P 1071 P 904

Envoyé en préfecture le 19/12/2019
Reçu en préfecture le 19/12/2019
Affiché le
ID : 070-247000854-20191217-D_2019_129-DE

Annexe 9 à la délibération n°129/2019 du 17 Décembre 2019 Permettre des aménagements touristiques sur des sites remarquables

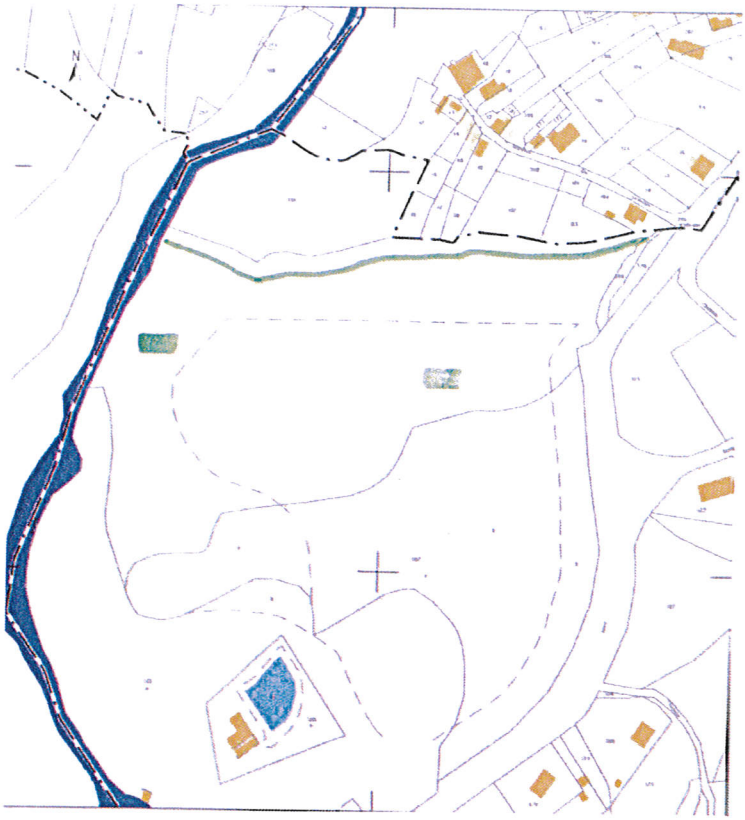


Les Grilloux
Parcelles
P 1165
P 1125

Les Cascades
Parcelles L 349 L 350 L 488 L 449



Envoyé en préfecture le 19/12/2019
Reçu en préfecture le 19/12/2019
Affiché le
ID : 070-247000854-20191217-D_2019_129-DE



Saut de l'Ognon
Parcelles
L 681a L 681b

Saint Blaise
Parcelles C 445 C 446 C 447 C 833
C 449 C 437 C 438

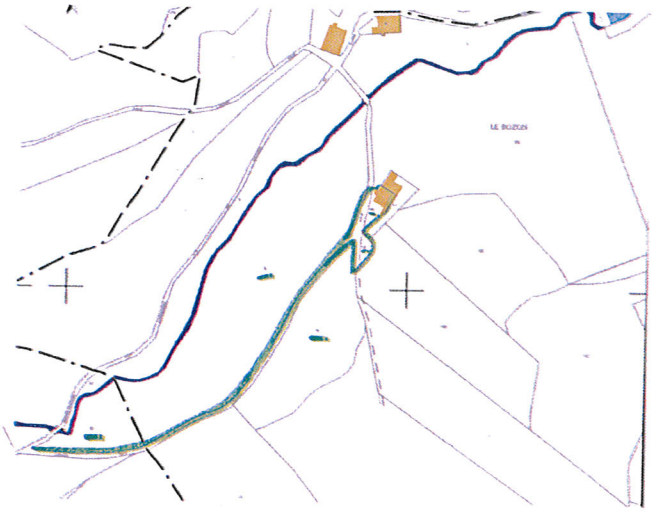


Envoyé en préfecture le 19/12/2019
Reçu en préfecture le 19/12/2019
Affiché le
ID : 070-247000854-20191217-D_2019_129-DE

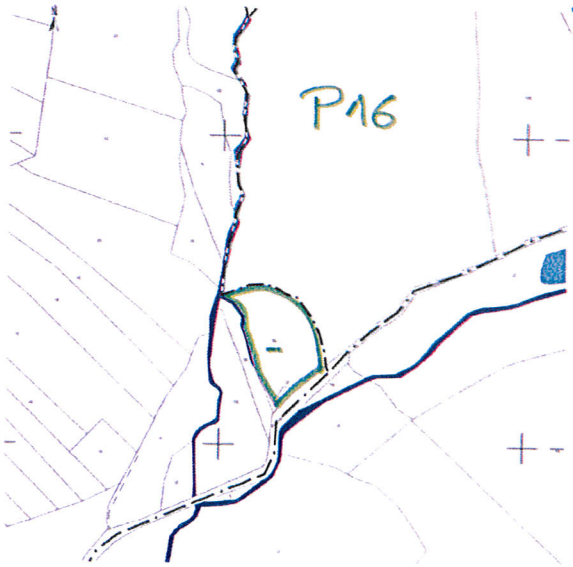
Annexe 10 à la n°129/2019 du 17 Décembre 2019
Aménager des aires de dépôts et de retournement pour faciliter les exploitations forestières



Le Cornu
Parcelles
B 541 B 543 B 238 B 239
B 929 B 241



Le Bozon
Parcelles
B 9 B 13 B 53 B 10 B 12



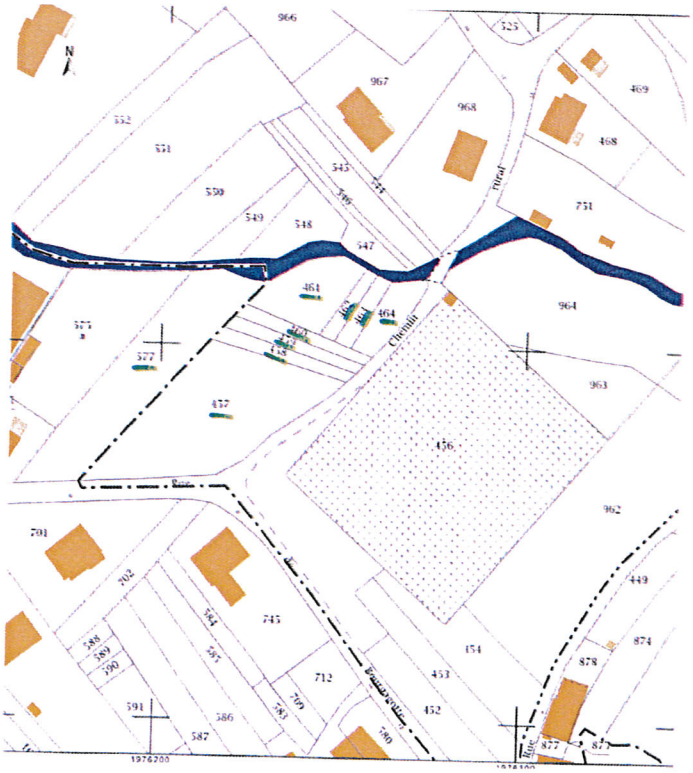
Le Chaudron
Parcelle A 36

Envoyé en préfecture le 19/12/2019
Reçu en préfecture le 19/12/2019
Affiché le
ID : 070-247000854-20191217-D_2019_129-DE

Annexe 11 à la délibération n°129/2019 du 17 Décembre 2019
Permettre la construction de logements

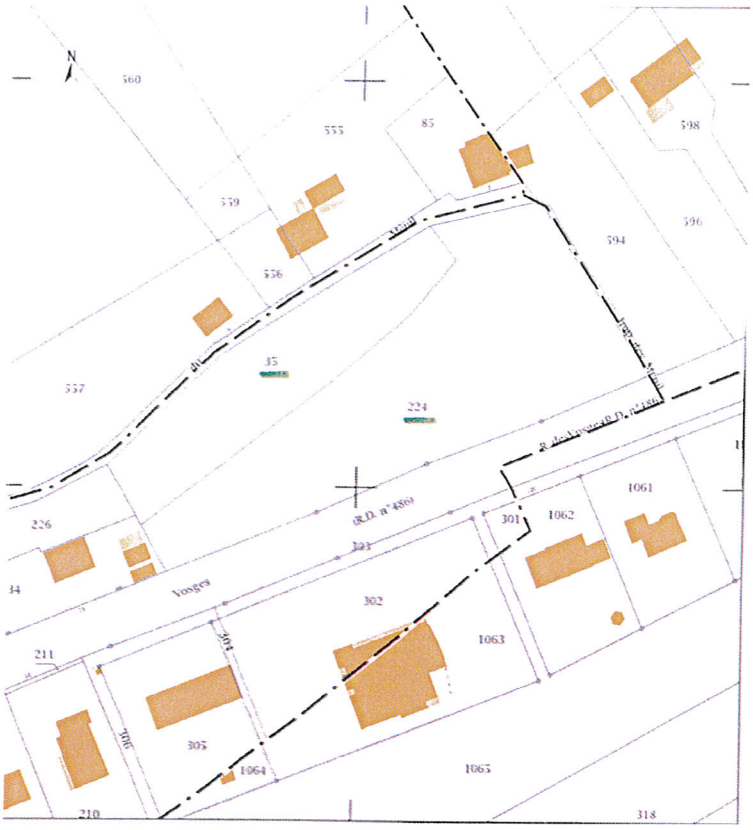


Prés de l'église
Parcelles
AC 84 AC 280 AC 281 AC 282
AC 90 AC 91 AC 92 AC 93 AC 94
AC 95 AC 96 AC 150



Prés du cimetière
Parcelles
J 577 J 457 J 458 J 459 J 460
J 461 J 462 J 463 J 464

Envoyé en préfecture le 19/12/2019
Reçu en préfecture le 19/12/2019
Affiché le
ID : 070-247000854-20191217-D_2019_129-DE



En face des pompiers
Parcelles
AC 35 AC 224

Envoyé en préfecture le 19/12/2019
Reçu en préfecture le 19/12/2019
Affiché le
ID : 070-247000854-20191217-D_2019_130-DE

N° 2019-130

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 DECEMBRE 2019

N° 2019/130
PLU de Faucogney : Prise en compte de l'avis de la MRAe

NOMENCLATURE: 2.1 Documents d'urbanisme

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 10 décembre 2019 pour la session ordinaire du mardi 17 décembre 2019.

L'An Deux Mille dix-neuf, le dix-sept décembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni à la salle des fêtes de Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice	:	**44**
Présents	:	**40**
Pouvoirs	:	**2**
Absents	:	**2**

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	RIBAUD Alain
GALMICHE Edith	GIRARD Bernard	BRESSON Elise
STOECKLIN Jean-Jacques	MARTINET Gilles	TACHET Jean-Claude
SEGUIN Michel	BERNARD Anne-Marie	DEMANGE René
SARRE Vincent	TISSERAND Denis	GILLET Denis
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	COUTHERUT Sylvie
LALLEMENT Catherine	BRODELLE Sonny	MAS GARCIA Lydia
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	RICHE Jackie
POIROT Martine	DIEUDONNE René	SAINTIGNY Henri
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	GRANDMOUGIN Jean-Pierre
DIRAND Gérard	MAIRE Françoise	PERNOT Jean
DAGUE Alain	PETRONELLI Yves	LALLOZ Jacques
CARDOT Eliane	FRESLIER Marie-Claire	
PERNOT Jean Marie	GRANDJEAN Michel	

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc et Mr CARITEY Cyril

Pouvoirs:
Mme KILLY Sonia donne pouvoir à Mr SAINTIGNY Henri
Mr CLAUDEL Hubert donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mr DEMANGE René a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 19/12/2019
Reçu en préfecture le 19/12/2019
Affiché le
ID : 070-247000854-20191217-D_2019_130-DE

Le Président expose :

Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L.153-34 et R.153-12 ;

Vu le code de l'environnement et notamment les articles L.123-1 à L123-19 et R123-1 à R123-27 ;

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 30 mars 2017 prescrivant la révision allégée du PLU de Faucogney-et-la-Mer et définissant les modalités de la concertation ;

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 02 octobre 2018, précisant les objectifs poursuivis par la révision allégée n°1 du PLU ;

Vu l'avis favorable de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites du 23 janvier 2019 ;

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 04 juillet 2019 tirant le bilan de la concertation et arrêtant le projet de révision allégée n°1 du PLU ;

Vu l'avis favorable de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) du 12 juillet 2019 ;

Vu l'arrêté Préfectoral accordant dérogation en vue d'ouvrir à l'urbanisation une zone naturelle en application du L.142-4 du code de l'urbanisme, en date du 7 août 2019

Vu le procès-verbal de la réunion d'examen conjoint qui s'est tenue le 10 septembre 2019.

Vu l'avis de l'Autorité Environnementale en date du 8 octobre 2019

Le Président rappelle que le projet de révision allégée du PLU de Faucogney-et-la-Mer a été arrêté en date du 04 juillet 2019. Le projet étant soumis à évaluation environnementale du fait de la présence d'un site Natura 2000, s'en ait suivi la saisine de l'Autorité Environnementale conformément à l'article L.104-6 du code de l'urbanisme.

L'Autorité Environnementale a rendu son avis en date du 8 octobre 2019. La conclusion de cet avis est la suivante :

> *« La révision allégée du PLU de la commune de Faucogney-et-la-Mer donne lieu à une évaluation environnementale identifiant les sensibilités environnementales du projet de développement touristique autour de l'étang Méprin pour en assurer une prise en compte très satisfaisante dans un secteur à fort enjeu environnemental. Cependant, le dossier traite plus l'évaluation environnementale et l'étude d'impact du projet de développement touristique que l'analyse des impacts de la modification du document d'urbanisme.*
>
> *À ce titre, la MRAe recommande à la commune :*
>
> *• de justifier l'implantation du projet de développement sur l'étang Méprin ;*
>
> *• d'analyser les impacts positifs et négatifs de l'ensemble des modifications apportées par la révision allégée.*
>
> *Ces recommandations sont assorties de diverses remarques et préconisations de nature à améliorer le dossier. »*

Envoyé en préfecture le 19/12/2019
Reçu en préfecture le 19/12/2019
Affiché le
ID : 070-247000854-20191217-D_2019_130-DE

L'Avis de l'Autorité Environnementale nécessite donc d'apporter des modifications importantes au projet de révision allégée du PLU de Faucogney-et-la-Mer. En effet, il s'agit notamment d'analyser les impacts positifs et négatifs que pourra entraîner la construction de bâtiments agricoles dans les zones naturelles. Pour cela, la Direction Départementale des Territoires de Haute-Saône recommande de délimiter des secteurs particuliers en zone N qui pourront accueillir des constructions agricoles.

Ces analyses complémentaires représentent un coût de 4 000,00€ HT (Bureau d'Etudes Initiative Aménagement et Développement). La période hivernale étant peu propice aux critères environnementaux, les nouvelles analyses auront lieues à partir du mois de Mai.

Par ailleurs, le code de l'urbanisme prévoit que le dossier soumis à enquête publique correspond au dossier de révision allégée arrêté (article L.153-19). La procédure d'enquête publique peut donc être poursuivie. Le dossier sera ainsi modifié après l'enquête qui est prévue du 7 janvier au 8 février 2020.

Le Conseil communautaire :

- **PREND ACTE** des remarques de l'avis de l'Autorité Environnementale en date du 8 octobre 2019.

- **DECIDE** de soumettre le projet de PLU à l'enquête publique tel qu'il a été arrêté en date du 04 juillet 2019 et conformément au code de l'urbanisme ;

- **INDIQUE** que le dossier sera modifié après l'enquête publique afin de préciser les études et diagnostics demandés par l'Autorité Environnementale.

- **AUTORISE** le Président à signer tous les actes et à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

- **VALIDE** le devis d'un montant de 4 000 € HT à IAD

- **INSCRIT** la somme au BP 2020

- **INDIQUE** que la présente délibération, sera annexée au dossier d'enquête publique.

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION	REFUS DE VOTE
41	**0**	**0**	**1**

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme
Le Président
Régis PINOT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES 1000 ÉTANGS

Envoyé en préfecture le 19/12/2019
Reçu en préfecture le 19/12/2019
Affiché le
ID : 070-247000854-20191217-D_2019_131-DE

N° 2019-131

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 DECEMBRE 2019

N° 2019/131
La Bulle : coût 2019 pour la Communauté de Communes des 1000 Étangs

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 10 décembre 2019 pour la session ordinaire du mardi 17 décembre 2019.

L'An Deux Mille dix-neuf, le dix-sept décembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni à la salle des fêtes de Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice	:	**44**
Présents	:	**40**
Pouvoirs	:	**2**
Absents	:	**2**

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	RIBAUD Alain
GALMICHE Edith	GIRARD Bernard	BRESSON Elise
STOECKLIN Jean-Jacques	MARTINET Gilles	TACHET Jean-Claude
SEGUIN Michel	BERNARD Anne-Marie	DEMANGE René
SARRE Vincent	TISSERAND Denis	GILLET Denis
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	COUTHERUT Sylvie
LALLEMENT Catherine	BRODELLE Sonny	MAS GARCIA Lydia
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	RICHE Jackie
POIROT Martine	DIEUDONNE René	SAINTIGNY Henri
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	GRANDMOUGIN Jean-Pierre
DIRAND Gérard	MAIRE Françoise	PERNOT Jean
DAGUE Alain	PETRONELLI Yves	LALLOZ Jacques
CARDOT Eliane	FRESLIER Marie-Claire	
PERNOT Jean Marie	GRANDJEAN Michel	

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc et Mr CARITEY Cyril

Pouvoirs:
Mme KILLY Sonia donne pouvoir à Mr SAINTIGNY Henri
Mr CLAUDEL Hubert donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mr DEMANGE René a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 19/12/2019
Reçu en préfecture le 19/12/2019
Affiché le
ID : 070-247000854-20191217-D_2019_131-DE

Le Président expose :

Suite à l'installation de la Bulle, prestation culturelle portée par Culture 70, lors du mois d'octobre dernier à Melisey, la participation de la Communauté de Communes s'élève à 6 000€.

Près de 600 élèves du territoire ont bénéficié d'ateliers artistiques et 4 spectacles ont été proposés à la population.

La Bulle a fêté ses dix ans lors de cette installation sur la CCME.

Le Conseil communautaire :

- **VALIDE** la participation de la Communauté de Communes des 1000 Etangs à l'action culturelle portée par la Bulle cette année à hauteur de 6 000€
- **INDIQUE** que la somme est inscrite au budget 2019.

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION	REFUS DE VOTE
42	**0**	**0**	**0**

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme
Le Président
Régis PINOT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

Envoyé en préfecture le 19/12/2019
Reçu en préfecture le 19/12/2019
Affiché le
ID : 070-247000854-20191217-D_2019_132-DE

N° 2019-132

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 DECEMBRE 2019

N° 2019/132
Aide à l'hébergement touristique à Ternuay Melay St Hilaire

NOMENCLATURE: 1.4 Autres Contrats

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 10 décembre 2019 pour la session ordinaire du mardi 17 décembre 2019.

L'An Deux Mille dix-neuf, le dix-sept décembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni à la salle des fêtes de Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :		**44**
Présents	**:**	**40**
Pouvoirs	**:**	**2**
Absents	**:**	**2**

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	RIBAUD Alain
GALMICHE Edith	GIRARD Bernard	BRESSON Elise
STOECKLIN Jean-Jacques	MARTINET Gilles	TACHET Jean-Claude
SEGUIN Michel	BERNARD Anne-Marie	DEMANGE René
SARRE Vincent	TISSERAND Denis	GILLET Denis
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	COUTHERUT Sylvie
LALLEMENT Catherine	BRODELLE Sonny	MAS GARCIA Lydia
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	RICHE Jackie
POIROT Martine	DIEUDONNE René	SAINTIGNY Henri
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	GRANDMOUGIN Jean-Pierre
DIRAND Gérard	MAIRE Françoise	PERNOT Jean
DAGUE Alain	PETRONELLI Yves	LALLOZ Jacques
CARDOT Eliane	FRESLIER Marie-Claire	
PERNOT Jean Marie	GRANDJEAN Michel	

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc et Mr CARITEY Cyril

Pouvoirs:
Mme KILLY Sonia donne pouvoir à Mr SAINTIGNY Henri
Mr CLAUDEL Hubert donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mr DEMANGE René a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 19/12/2019
Reçu en préfecture le 19/12/2019
Affiché le
ID : 070-247000854-20191217-D_2019_132-DE

Le Président rappelle au conseil communautaire l'aide à la création et/ou à la réhabilitation d'hébergements touristiques sur le territoire intercommunal mise en place par délibération en date du 12/02/2019.

Monsieur Jacques NAEGELEN nous a transmis un dossier pour la création d'un gite de 100 m² et d'un gîte de 450 m² sur la commune de Ternuay Melay St Hilaire pour un montant total de travaux de 400 000 € HT.

Le montant de l'aide de la CCME est fixé à 5 % d'un plafond de 50 000 € HT de travaux soit 5000 € pour les deux gîtes. L'aide sera versée à la fin des travaux sur production des factures acquittées et de la labellisation de l'hébergement.

Le Conseil communautaire :
- **APPROUVE** l'attribution d'une aide financière d'un montant de 5 000 € à Monsieur Jacques NAEGELEN pour la création de deux gîtes.

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION	REFUS DE VOTE
39	**3**	**0**	**0**

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme
Le Président
Régis PINOT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

Envoyé en préfecture le 19/12/2019
Reçu en préfecture le 19/12/2019
Affiché le
ID : 070-247000854-20191217-D_2019_133-DE

N° 2019-133

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 DECEMBRE 2019

N° 2019/133
Destination Vosges du Sud : participation à un encart dans l'Est Républicain

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 10 décembre 2019 pour la session ordinaire du mardi 17 décembre 2019.

L'An Deux Mille dix-neuf, le dix-sept décembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni à la salle des fêtes de Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :		**44**
Présents	**:**	**40**
Pouvoirs	**:**	**2**
Absents	**:**	**2**

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	RIBAUD Alain
GALMICHE Edith	GIRARD Bernard	BRESSON Elise
STOECKLIN Jean-Jacques	MARTINET Gilles	TACHET Jean-Claude
SEGUIN Michel	BERNARD Anne-Marie	DEMANGE René
SARRE Vincent	TISSERAND Denis	GILLET Denis
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	COUTHERUT Sylvie
LALLEMENT Catherine	BRODELLE Sonny	MAS GARCIA Lydia
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	RICHE Jackie
POIROT Martine	DIEUDONNE René	SAINTIGNY Henri
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	GRANDMOUGIN Jean-Pierre
DIRAND Gérard	MAIRE Françoise	PERNOT Jean
DAGUE Alain	PETRONELLI Yves	LALLOZ Jacques
CARDOT Eliane	FRESLIER Marie-Claire	
PERNOT Jean Marie	GRANDJEAN Michel	

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc et Mr CARITEY Cyril

Pouvoirs:
Mme KILLY Sonia donne pouvoir à Mr SAINTIGNY Henri
Mr CLAUDEL Hubert donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mr DEMANGE René a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 19/12/2019
Reçu en préfecture le 19/12/2019
Affiché le
ID : 070-247000854-20191217-D_2019_133-DE

Le Président expose :

Le conseil de Destination du 1er octobre 2019 a validé la réalisation d'un document Vosges du Sud encarté avec le supplément dimanche de l'Est Républicain.

L'idée a été proposée lors du dernier comité technique en juin dernier par l'OTLLBVDS. Une réunion technique en juillet a permis de préciser le projet et un échange avec les représentants de l'Est Républicain invités lors du comité technique du 20 septembre a permis d'affiner la proposition.

Le projet est de faire réaliser par l'Est Républicain un document en quadrichromie de 32 pages/130 000 exemplaires avec une diffusion fin avril 2020 sur Belfort, les agglomérations de Montbéliard/Epinal/Remiremont/Mulhouse et la Haute-Saône.

Le budget est de 48 290 € TTC avec une subvention de 19 316 e du FNADTCIMV et une répartition comme suit :

- Destination 70 : 4 292.46 €
- Office de tourisme de Luxeuil Les Bains : 13 950.44 €
- Communauté de communes du Pays de Lure : 3 219.33 €
- **Communauté de communes des 1000 Etangs : 3 219.33 €**
- SPL Rahin et Chérimont – Ronchamp Tourisme Vosges du Sud : 3 219.33 €
- Communauté de communes du pays d'Héricourt : 1 073.10 €

Le Conseil communautaire :

- **VALIDE** la participation de la Communauté de Communes des 1000 Etangs pour la réalisation de ce document
- **AUTORISE** le Président à signer la convention et toutes les pièces afférentes avec Destination 70
- **INSCRIT** cette somme au BP 2020

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION	REFUS DE VOTE
42	**0**	**0**	**0**

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme
Le Président
Régis PINOT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

Envoyé en préfecture le 19/12/2019
Reçu en préfecture le 19/12/2019
Affiché le
ID : 070-247000854-20191217-D_2019_134-DE

N° 2019-134

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 DECEMBRE 2019

N° 2019/134
Participation au salon Festivitas à Mulhouse du 31/01/2020 au 02/02/2020

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 10 décembre 2019 pour la session ordinaire du mardi 17 décembre 2019.

L'An Deux Mille dix-neuf, le dix-sept décembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni à la salle des fêtes de Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice	:	**44**
Présents	:	**40**
Pouvoirs	:	**2**
Absents	:	**2**

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	RIBAUD Alain
GALMICHE Edith	GIRARD Bernard	BRESSON Elise
STOECKLIN Jean-Jacques	MARTINET Gilles	TACHET Jean-Claude
SEGUIN Michel	BERNARD Anne-Marie	DEMANGE René
SARRE Vincent	TISSERAND Denis	GILLET Denis
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	COUTHERUT Sylvie
LALLEMENT Catherine	BRODELLE Sonny	MAS GARCIA Lydia
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	RICHE Jackie
POIROT Martine	DIEUDONNE René	SAINTIGNY Henri
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	GRANDMOUGIN Jean-Pierre
DIRAND Gérard	MAIRE Françoise	PERNOT Jean
DAGUE Alain	PETRONELLI Yves	LALLOZ Jacques
CARDOT Eliane	FRESLIER Marie-Claire	
PERNOT Jean Marie	GRANDJEAN Michel	

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc et Mr CARITEY Cyril

Pouvoirs:
Mme KILLY Sonia donne pouvoir à Mr SAINTIGNY Henri
Mr CLAUDEL Hubert donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mr DEMANGE René a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 19/12/2019
Reçu en préfecture le 19/12/2019
Affiché le
ID : 070-247000854-20191217-D_2019_134-DE

Le Président expose :

Le conseil de Destination Vosges du Sud du 1er octobre 2019 a validé la maitrise d'ouvrage de la SPL Rahin et Chérimont – Ronchamp Tourisme vosges du Sud pour la participation 2020 des structures volontaires au salon Festivitas, qui se tiendra à Mulhouse du 31/01/2020 au 02/02/2020.

Le budget est de 3 355.20 € TTC avec une répartition comme suit :

- Destination 70 : 1 677.60 €
- Office de tourisme de Luxeuil Les Bains : 838.80 €
- Communauté de communes du Pays de Lure : 209.70 €
- **Communauté de communes des 1000 Etangs : 209.70 €**
- Woka Loisirs : 209.70 €
- SPL Rahin et Chérimont – Ronchamp Tourisme Vosges du Sud : 209.70 €

Le Conseil communautaire :

- **VALIDE** la participation de la Communauté de Communes des 1000 Etangs au salon Festivitas du 31/01/2020 au 02/02/2020
- **VALIDE** la maitrise d'ouvrage de la SPL Rahin et Chérimont – Ronchamp Tourisme vosges du Sud
- **AUTORISE** le Président à signer la convention et toutes les pièces afférentes
- **INSCRIT** cette somme au BP 2020

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION	REFUS DE VOTE
42	**0**	**0**	**0**

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme
Le Président
Régis PINOT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

Envoyé en préfecture le 19/12/2019
Reçu en préfecture le 19/12/2019
Affiché le
ID : 070-247000854-20191217-D_2019_135-DE

N° 2019-135

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 DECEMBRE 2019

N° 2019/135
Acquisition de 5 vélos assistance électrique

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 10 décembre 2019 pour la session ordinaire du mardi 17 décembre 2019.

L'An Deux Mille dix-neuf, le dix-sept décembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni à la salle des fêtes de Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice	:	**44**
Présents	:	**40**
Pouvoirs	:	**2**
Absents	:	**2**

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	RIBAUD Alain
GALMICHE Edith	GIRARD Bernard	BRESSON Elise
STOECKLIN Jean-Jacques	MARTINET Gilles	TACHET Jean-Claude
SEGUIN Michel	BERNARD Anne-Marie	DEMANGE René
SARRE Vincent	TISSERAND Denis	GILLET Denis
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	COUTHERUT Sylvie
LALLEMENT Catherine	BRODELLE Sonny	MAS GARCIA Lydia
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	RICHE Jackie
POIROT Martine	DIEUDONNE René	SAINTIGNY Henri
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	GRANDMOUGIN Jean-Pierre
DIRAND Gérard	MAIRE Françoise	PERNOT Jean
DAGUE Alain	PETRONELLI Yves	LALLOZ Jacques
CARDOT Eliane	FRESLIER Marie-Claire	
PERNOT Jean Marie	GRANDJEAN Michel	

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc et Mr CARITEY Cyril

Pouvoirs:
Mme KILLY Sonia donne pouvoir à Mr SAINTIGNY Henri
Mr CLAUDEL Hubert donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mr DEMANGE René a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 19/12/2019
Reçu en préfecture le 19/12/2019
Affiché le
ID : 070-247000854-20191217-D_2019_135-DE

Le Président expose :

En 2018, la Communauté de Communes des 1000 Etangs a fait l'acquisition de 10 VAE, afin de favoriser les cheminements doux en lien avec la politique cyclotouriste du Conseil Départemental.

Notre volonté est de permettre aux touristes et aux locaux de venir découvrir les paysages uniques des 1000 Etangs à vélo.

Notre location de VAE s'inscrit également dans le développement touristique de **la Destination « Vosges du Sud »,** voulu par le Conseil départemental de la Haute-Saône.

Devant la demande croissante de cette pratique, il est proposé d'acquérir 5 VAE pour un montant total de 11 645.20 € TTC.

Le Conseil communautaire :

- **VALIDE** l'acquisition de 5 Vélos à assistance électrique
- **INSCRIT** cette somme au BP 2020

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION	REFUS DE VOTE
42	**0**	**0**	**0**

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme
Le Président
Régis PINOT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

Envoyé en préfecture le 19/12/2019
Reçu en préfecture le 19/12/2019
Affiché le
ID : 070-247000854-20191217-D_2019_136-DE

N° 2019-136

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 DECEMBRE 2019

N° 2019/136
Boutique OT :
tarif de vente des sacs « Echappée des 1000 Etangs »

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 10 décembre 2019 pour la session ordinaire du mardi 17 décembre 2019.

L'An Deux Mille dix-neuf, le dix-sept décembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni à la salle des fêtes de Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice	:	**44**
Présents	:	**40**
Pouvoirs	:	**2**
Absents	:	**2**

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	RIBAUD Alain
GALMICHE Edith	GIRARD Bernard	BRESSON Elise
STOECKLIN Jean-Jacques	MARTINET Gilles	TACHET Jean-Claude
SEGUIN Michel	BERNARD Anne-Marie	DEMANGE René
SARRE Vincent	TISSERAND Denis	GILLET Denis
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	COUTHERUT Sylvie
LALLEMENT Catherine	BRODELLE Sonny	MAS GARCIA Lydia
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	RICHE Jackie
POIROT Martine	DIEUDONNE René	SAINTIGNY Henri
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	GRANDMOUGIN Jean-Pierre
DIRAND Gérard	MAIRE Françoise	PERNOT Jean
DAGUE Alain	PETRONELLI Yves	LALLOZ Jacques
CARDOT Eliane	FRESLIER Marie-Claire	
PERNOT Jean Marie	GRANDJEAN Michel	

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc et Mr CARITEY Cyril

Pouvoirs:
Mme KILLY Sonia donne pouvoir à Mr SAINTIGNY Henri
Mr CLAUDEL Hubert donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mr DEMANGE René a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 19/12/2019
Reçu en préfecture le 19/12/2019
Affiché le
ID : 070-247000854-20191217-D_2019_136-DE

Le Président expose :

Par délibération du 30/09/2019, les élus ont délibéré sur les tarifs des produits de la boutique de nos offices de tourisme de Faucogney et Melisey.

Il convient de d'ajouter un produit supplémentaire

Type de produit	**Prix de revente en € TTC**
Sac « Echappée des 1000 Etangs »	3.00 l'unité

Le Conseil communautaire :

- **FIXE ET VALIDE** le tarif de vente conformément au tableau ci-dessus
- **AUTORISE** les offices de tourisme de Faucogney et Melisey à vendre ce produit au prix inscrit dans le tableau

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION	REFUS DE VOTE
42	**0**	**0**	**0**

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme
Le Président
Régis PINOT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES 1000 ÉTANGS

Envoyé en préfecture le 19/12/2019
Reçu en préfecture le 19/12/2019
Affiché le
ID : 070-247000854-20191217-D_2019_137-DE

N° 2019-137

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 DECEMBRE 2019

N° 2019/137
Contrat de Benjamin GRANGER

NOMENCLATURE: 4.2 Personnels contractuels

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 10 décembre 2019 pour la session ordinaire du mardi 17 décembre 2019.

L'An Deux Mille dix-neuf, le dix-sept décembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni à la salle des fêtes de Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :		**44**
Présents	**:**	**40**
Pouvoirs	**:**	**2**
Absents	**:**	**2**

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	RIBAUD Alain
GALMICHE Edith	GIRARD Bernard	BRESSON Elise
STOECKLIN Jean-Jacques	MARTINET Gilles	TACHET Jean-Claude
SEGUIN Michel	BERNARD Anne-Marie	DEMANGE René
SARRE Vincent	TISSERAND Denis	GILLET Denis
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	COUTHERUT Sylvie
LALLEMENT Catherine	BRODELLE Sonny	MAS GARCIA Lydia
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	RICHE Jackie
POIROT Martine	DIEUDONNE René	SAINTIGNY Henri
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	GRANDMOUGIN Jean-Pierre
DIRAND Gérard	MAIRE Françoise	PERNOT Jean
DAGUE Alain	PETRONELLI Yves	LALLOZ Jacques
CARDOT Eliane	FRESLIER Marie-Claire	
PERNOT Jean Marie	GRANDJEAN Michel	

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc et Mr CARITEY Cyril

Pouvoirs:
Mme KILLY Sonia donne pouvoir à Mr SAINTIGNY Henri
Mr CLAUDEL Hubert donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mr DEMANGE René a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 19/12/2019
Reçu en préfecture le 19/12/2019
Affiché le
ID : 070-247000854-20191217-D_2019_137-DE

Le Président expose :

Le contrat de Benjamin GRANGER, agent à l'Office de Tourisme, sera prolongé de 6 mois à compter du 01/04/2020 et ce jusqu'au 30/09/2020 afin de répondre aux besoins de la saison touristique estivale 2020.

Le Conseil communautaire :

- **VALIDE** la prolongation du contrat de Benjamin GRANGER pour une période 6 mois
- **INDIQUE** que les crédits pour cette prolongation de contrat seront inscrits au budget 2020.

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION	REFUS DE VOTE
42	**0**	**0**	**0**

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme
Le Président
Régis PINOT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS